

Procès-verbal de la CLDR du 10 décembre 2025 (16^e)

Présents : 23

Absents : 13

Excusés : 24

Démissions : 0

Ordre du jour:

- 1. Mot d'accueil du Président ;**
- 2. Validation du PV de la réunion de la commission du 19 novembre 2025**
- 3. Projet 1.3 - Balisage des sentiers à Leval : groupe(s) de travail ;**
- 4. Projet 1.4 - CSCH « 21 zones » : information ;**
- 5. Projet 3.4 - Embellissement des entrées de village de Waudrez : information ;**
- 6. Projet 3.4 - Embellissement des entrées de villages : Sollicitation de l'avis des membres ;**
- 7. Agenda ;**
- 8. Divers ;**
- 9. Point complémentaire - projet 1.1 - Cure de Buvrines : information.**

1. Mot d'accueil du Président

Monsieur le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres et en les remerciant pour leur présence.

Il remercie les trois membres de la CLDR qui ont pris part à la Journée de l'Arbre aux points de distribution de Leval, Péronnes-Village et Buvrines.

Il remercie également les membres qui ont déjà confirmé par courriel à Madame Lucrèce Giorgio leur accord pour la publication de leurs noms sur le site de la Ville de Binche (RGPD).

Madame Giorgio précise que certaines signatures manquent encore et invite les membres présents à venir signer la liste.

Madame Giorgio informe que les membres n'ayant pas confirmé leur accord en présentiel ou par e-mail recevront un nouveau courriel.

2. Validation du PV de la commission précédente

Le procès-verbal de la précédente réunion a été envoyé par e-mail à l'ensemble des membres en même temps que la convocation.

Centre administratif, rue Saint-Paul, 14 • B - 7130 BINCHE • N° général : 064 23 05 11

Service des Travaux, chaussée Bruneault, 266 • B - 7134 BINCHE (PERONNES) • N° général : 064 23 06 57

www.binche.be

Il a été approuvé sans aucune remarque.

3. Projet 1.3 – Balisage des sentiers à Leval

Sur base de la fiche-projet envoyée (e-mail) par Madame Lucrèce Giorgio aux membres, Monsieur le Président les invite à poser leurs questions et à indiquer leur intérêt pour la création d'un groupe de travail.

Afin de mesurer l'ampleur de l'investissement nécessaire à la réalisation de ce type de fiche-projet, tant en termes de temps que de préparation, Monsieur le Président propose de procéder comme suit :

- Mme Dominique Favay, qui s'était déjà fortement impliquée dans ce projet à l'époque (Leval) et qui a réalisé un premier travail de recensement des sentiers, des panneaux didactiques idéaux, etc., avec l'aide de M. Jean-Philippe Goffin, présentera ses travaux aux membres lors d'une prochaine réunion de la CLDR en 2026 ;
- À l'issue de cette présentation, les personnes intéressées pourront se réunir en fin de séance pour échanger et constituer un groupe de travail chargé d'élaborer, dans un premier temps, un guide des sentiers ;
- Sur base de ce guide, il sera ensuite plus aisé pour les autres membres de créer, à l'avenir, des sous-groupes de travail ;
- Un membre a proposé d'associer des citoyens extérieurs à la CLDR pour la réalisation des entretiens. Monsieur le Président a indiqué que cette possibilité pouvait être envisagée.

4. Projet 1.4 – Aménagement de 21 espaces de convivialité

Monsieur le Président communique l'état d'avancement du dossier :

- Clôture des offres le 25/11/2025
- Une seule candidature : Espaces verts - Masse & Fils à Stépy-Bracquagnies
- En cours d'analyse de l'offre pour un montant de 28.628,12 € TVAC

La composition du module de jeux ainsi que l'aménagement de l'espace sont présentés :

- Un module adapté aux enfants de 2 à 6 ans (multi activités : escalade, rampe, toboggan, tour, pont)
- Une pyramide à cordes adaptées aux enfants de 3 à 12 ans
- Un panneau d'information
- 2 bancs
- Une poubelle
- Une clôture

5. Projet 3.4 – Embellissement des entrées de village de Waudrez

Monsieur le Président rappelle que lors de la 12^e séance de la CLDR, l'avis des membres avait été sollicité afin d'identifier les lieux propices à l'installation d'hôtels à insectes.

Sur base de cette collecte d'informations, trois hôtels à insectes ont été installés aux emplacements suivants :

- **Bray** : école de Bray-Cité, rue de la Chapelette
- **Waudrez** : école Roland Pouillard (endommagé par un véhicule, en cours de réparation par le service des travaux)
- **Buvrinnes** : école de Buvrinnes, rue des École

6. Projet 3.4 - Embellissement des entrées de villages : Sollicitation de l'avis des membres ;

Afin de poursuivre cet objectif en 2026, Monsieur le Président sollicite l'avis des membres dans le but de mener une réflexion sur les lieux propices au placement d'hôtels à insectes dans les autres villages. Voici les avis et propositions formulés :

- **Binche**
 - Rue Saint-Paul où le totem est placé lors du carnaval
 - Rue de la Pépinière : le long des remparts dans le tournant
 - La Place du Centenaire
 - Place des Droits de l'Homme (intéressant car cheminement trame bleu-trame verte)
 - A l'angle de rue des Chasseurs – Avenue Marie-José
 - Rue des Boulevards, le long des Remparts
 - Parc Derbaix
- **Epinois**
 - Rue du By, près du terrain de sport
 - Au niveau du cimetière
 - Le talus du Delhaize (vérifier les propriétés)
 - Angle de la Route de Charleroi et de la rue des Sinistrés (vérifier les propriétés)
 - Dans un champ à la rue Saint Fiacre (vérifier les propriétés)
- **Leval**
 - A l'unanimité, l'avis s'est porté sur « Leval-Trahegnies » et non sur « Leval » pour le lettrage
 - Place de Leval : un emplacement jugé peu idéal étant donné qu'elle fera prochainement l'objet de travaux de rénovation
 - Etang de la case : emplacement jugé pertinent car il offre des ressources alimentaires pour les insectes et se situe à proximité de l'école et de la poste mais peu visible selon certains membres de la CLDR et vandalisme probable
 - La croix rouge : emplacement jugé peu idéal en raison de sa faible visibilité
 - Carrefour rue Matteotti/rue de Fontaine : l'emplacement dispose d'un espace vert : fond privé en partie mais reconnu comme domaine public par l'usage, l'entretien... (Vérifier les propriétés)
 - Au béguinage : sur les anciens rails de tram (Domaine public)
- **Péronnes Village**
 - Terrain de foot où il y a un pré fleuri : emplacement jugé pertinent car il offre des ressources alimentaires pour les insectes mais moins idéal en raison de sa faible visibilité
 - Eglise

- **Péronnes (Sainte-Marguerite, Charbonnage)**

- 1^{er} rond-point en sortant de l'autoroute : emplacement jugé pertinent à l'unanimité pour représenter les « 3 Péronnes ».
- Terrain SPW derrière le 1^{er} rond-point : emplacement jugé pertinent pour représenter les « 3 Péronnes ».
- Les ronds-points / contournements

- **Ressaix**

- Place Elisabeth
- Place de l'église : emplacement jugé pertinent à l'unanimité
- Terrain SPW dans le tournant à l'Avenue Marie-Josée au rond-point
- Le long du Château de la Hutte

7. Agenda

Monsieur le Président indique que la prochaine réunion de la CLDR se tiendra le 04 février 2026 à 18h30 au Kursaal, salle B sous réserve de confirmation par convocation.

Monsieur le président indique qu'un point à l'ordre du jour portera sur le rapport annuel 2025.

8. Divers

Monsieur Lambert Francis a indiqué qu'il y avait des sapins de Noël dans tous les villages mais pas à Bray-Village.

- Monsieur le Président a répondu qu'il ne gérât pas cette matière mais que ce n'était cependant pas normal, qu'il doit s'agir d'un oubli. L'information sera remontée par ses soins auprès des services et collègues concernés.

Madame Favay Dominique a indiqué avoir lu une information dans le bulletin communal relative à la CLDR et s'interroge sur la possibilité, à l'avenir, d'y faire figurer les sujets abordés.

- Monsieur le Président a répondu qu'il en prenait bonne note et qu'il en ferait la proposition mais que la décision de publier ce type d'information reviendrait au service communication.

Monsieur Crevieaux Maxime a proposé d'associer des citoyens extérieurs à la CLDR pour la réalisation des entretiens de sentiers.

- Monsieur le Président a indiqué que cette possibilité pouvait être envisagée une fois le groupe constitué car les réunions pourraient être autonomes, indépendamment des réunions de la CLDR.

Monsieur le Président rappelle à Madame Lucrèce Giorgio de s'assurer de la présence de Madame Dominique Favay pour la séance du 4 février 2026 afin de déterminer si la fiche-projet sur la gestion des sentiers sera abordée lors de cette séance ou lors de la suivante par respect pour son travail et son implication sur cette fiche.

9. Point complémentaire

Dans le cadre du **projet 1.1 : Cure de Buvrinnnes**, Monsieur le Président informe les membres que nous avons reçu la notification de la décision d'accord relative à la convention-réalisation, signée par Madame la Ministre.

Monsieur le Président rappelle brièvement l'historique des démarches administratives :

- Convention-faisabilité : **14 décembre 2023**
- Convention-réalisation transmise à Madame la Ministre pour signature définitive : **26 juin 2025**
- Accusé de complétude et transmission du dossier définitif : **2 septembre 2025**

Monsieur le Président communique ensuite les nouvelles informations relatives au dossier :

- Convention-réalisation : **signée le 19 novembre 2025 - notification de l'accord reçue le matin même de la CLDR soit le 10 décembre 2025**
- Mise en adjudication des travaux : **délai de 12 mois à dater de la notification** (La Ville de Binche dispose d'un délai de **12 mois** pour procéder à la **mise en adjudication des travaux**).

Pour conclure, Monsieur le Président a communiqué des informations relatives au lancement du marché public. Il a précisé que le cahier spécial des charges serait lancé début janvier 2026, un lancement en fin d'année 2025 n'étant généralement pas favorable en termes de réception des offres et d'obtention des meilleurs prix.

Durée des travaux :

- 265 jours ouvrables

A prévoir :

Une réunion la semaine du 15 décembre 2025 (en fonction des disponibilités) avec les responsables du Patro afin de :

- Les informer de l'accord ;
- Leur préciser que le carnaval de 2026 pourra se tenir sans problème ;
- Entendre les pistes de solutions permettant leur relocalisation temporaire durant la période des travaux et réfléchir avec eux à l'option la plus appropriée.